



Association des Clubs de biathlon du Québec

CODE DE CONDUITE ATHLÈTES

Les athlètes de biathlon du Québec doivent agir toujours selon des standards élevés et projeter une image positive de leur discipline; ainsi vous devriez agir de la façon suivante :

Communication

- 1- Interagir avec respect avec les autres athlètes;
- 2- Ne pas critiquer publiquement vos collègues ou tout membre de l'organisation;
- 3- Respecter les consignes des entraîneurs;
- 4- Respecter les consignes et décisions des officiels et/ou des administrateurs;
- 5- Communiquer vos insatisfactions aux personnes concernées de façon respectueuse et choisir un lieu et un moment propice;
- 6- Orienter vos critiques de façon constructive et vers la situation plutôt que vers les personnes impliquées;
- 7- Communiquer à votre entraîneur tout élément qui puisse influencer votre entraînement et votre performance (blessures, conditions personnelles, etc.);
- 8- Ne pas contribuer à la propagation de rumeurs.

Sécurité / Règles

- 1- Toujours agir dans le respect des règlements en vigueur;
- 2- Toujours agir de façon sécuritaire pour vous et pour les personnes qui vous entourent;
- 3- Toujours manipuler, transporter et entreposer les carabines de façon sécuritaire;
- 4- Faire une sélection judicieuse de vos méthodes d'entraînement, éviter les sports extrêmes à fort risque de blessure;
- 5- Toujours utiliser le matériel de protection requis;
- 6- Agir avec discrétion et discernement avec votre carabine, ne pas l'exposer inutilement ou la laisser sans surveillance dans des endroits publics;
- 7- Ne jamais faire d'usage de drogues ou d'abus d'alcool pouvant nuire à votre performance en compétition ou en entraînement;
- 8- Lors des camps d'entraînement, des courses ou toute activité encadrée, toute relation intime ou de nature sexuelle est interdite;
- 9- Posséder tous les permis requis en lien avec la loi sur les armes à feu;

10-Pour les athlètes identifiés de l'équipe du Québec, respecter les critères et règles de l'équipe.

Compétence

- 1- Connaître les règlements du biathlon;
- 2- Avoir complété les formations requises en lien avec le maniement des armes à feu;
- 3- Toujours chercher à s'améliorer et accepter les critiques constructives;
- 4- Maîtriser toute l'information reçue et clarifier le plus tôt possible les éléments ambigus;
- 5- Partager vos connaissances afin de favoriser le développement de votre sport.

Autorité / Responsabilité

- 1- Dans les camps d'entraînement et les courses, respecter les couvre-feux;
- 2- Être ponctuel et respecter les horaires établis;
- 3- Lors des courses où vous faites partie de l'équipe du Québec (athlètes sélectionnés et supportés), respecter les consignes de l'équipe de support qui encadre l'équipe du Québec tel que le protocole de fartage établi, le port des vêtements officiels lors de cérémonies, etc.;
- 4- Respecter le matériel prêté et en assurer l'entretien;
- 5- Agir de façon autonome quant au rangement, l'entretien, l'utilisation adéquate de votre matériel et de celui d'autrui;
- 6- Compléter de façon assidue votre cahier d'athlète si demandé par votre entraîneur;
- 7- Agir de façon responsable avec votre matériel de façon à optimiser votre performance (ex : test de ski, connaissance des skis, choix des skis, entretien des skis et de la carabine);
- 8- Effectuer votre préparation mentale, physique, technique et tactique de façon minutieuse.

Nom athlète: _____

Signature : _____

Nom témoin : _____

Signature : _____

Nom du parent : _____

Signature du parent : _____
(athlètes de moins de 18 ans)

Date : _____